

tice et de la dignité du Saint-Siège, violées moins par l'hostilité de la nation que principalement par la conjuration des sectes. Une issue vers la paix, il faudrait donc la rechercher dans un état de choses où le Souverain-Pontife ne relève d'aucun pouvoir et jouisse d'une liberté entière et vraiment digne de ce nom, ainsi que tous les droits l'exigent. Cette situation, à en juger sainement, non-seulement ne causerait aucun dommage aux intérêts de l'Italie, mais elle serait d'un puissant secours pour sa sauvegarde et sa prospérité.

En attendant, Nous avons résolu d'élever aux honneurs de votre Collège deux hommes dont vous connaissez les éclatantes vertus, à savoir : Louis Pallotti, auditeur de Notre Chambre apostolique, qui, dans l'accomplissement de diverses charges, a toujours uni l'activité et l'expérience des affaires avec l'amour du Siège apostolique ; et Augustin Bausa, de l'Ordre des Dominicains, maître de Notre Sacré Palais Apostolique, unissant au mérite de la piété et de la doctrine celui de la modestie.

Quid vobis videtur ?

C'est pourquoi, par l'autorité de Dieu tout-puissant, des Saints Apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous créons et publions Cardinaux Diacres de la Sainte Eglise Romaine avec les dispen-

LOUIS PALLOTTI
et AUGUSTIN BAUSA,

sations, les dérogations et les clauses nécessaires et opportunes.

In nomine Patris, ✠ et Filii, ✠ et Spiritus ✠ Sancti. Amen.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

La procession du Très Saint-Sacrement a eu lieu dimanche dernier avec la pompe ordinaire.

Sur tout le parcours de la procession, les rues, décorées d'arcs de verdure, de fleurs, d'arbres étaient remplies d'une foule pieusement recueillie montrant par son attitude, sa reconnaissance envers l'hôte divin qui venait la visiter.

La procession a défilé dans l'ordre accoutumé.

Sous le dais portait le Saint-Sacrement le R. P. Jean-Marie, abbé mitré de Bellefontaine (Anjou). Il était assisté par le grand-vicaire Maréchal et le curé de Notre-Dame.

Le 65e bataillon formait la garde d'honneur.

Monsieur le Vicaire-Général du diocèse, L. D. A. Maréchal, a béni le 15 juin une cloche à Saint-Patrice de Rawdon. Le sermon en anglais a été donné par l'abbé J. Donnelly, vicaire de Saint-Antoine à Montréal. Cette imposante cérémonie avait attiré à l'église toute la population environnante,